

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

41/10039/1359016

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d'opérateurs

## I.3 Opérateur

**EARL DE LA GALINETTE**  
CHAMPDAVOINE GILLES 10 BOISVILLE  
41240 MEMBROLLES  
France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**  
FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L'Isle Jourdain  
France

## I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRODUCTION

## I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
  - production de produits biologiques

## II.1 Répertoire des produits

### Céréales, légumineuses et oléagineux

Blé tendre de printemps	Biologique
Blé tendre de printemps récolte 2021	Biologique
Blé tendre d'hiver	Biologique
Féveroles	Biologique
Lentilles en sachet ou vrac	Biologique
Lentilles, sèches	Biologique
Soja	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

24/02/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **08/02/2022** au **31/03/2024**

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

41/10039/1359016

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d'opérateurs

## I.3 Opérateur

**EARL DE LA GALINETTE**  
CHAMPDAVOINE GILLES 10 BOISVILLE  
41240 MEMBROLLES  
France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**  
FR-BIO-01  
Lieudit Lamothe Ouest,  
32600 L'Isle Jourdain  
France

### Céréales, légumineuses et oléagineux

Soja récolte 2016 et 2017

Biologique

### Epices, plantes aromatiques et médicinales

Plantes aromatiques et médicinales Pavot de Californie, Fénugrec.

Biologique

### Légumes et melons, racines et tubercules

Oignons

Biologique

Pommes de terre

Biologique

### Préparations à base de pommes de terre

Pommes de terre, poudre

Biologique

### Surface de Biodiversité

Jachère

Biologique

Surface de biodiversité

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

24/02/2022 - L'Isle Jourdain  
Le Directeur Général,  
Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **08/02/2022** au **31/03/2024**

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

